Miel: actions pour améliorer la production et la commercialisation

1998/0171(CNS) - 16/09/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition (procédure sans rapport). Il demande que la Commission présente au Parlement et au Conseil, au plus tard le 31/12/1999, un rapport d'étape sur la réalisation des programmes nationaux durant la première année d'application et sur les paiements effectués à cette date.